Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger

Chambre Régionale d'Agriculture de Maradi



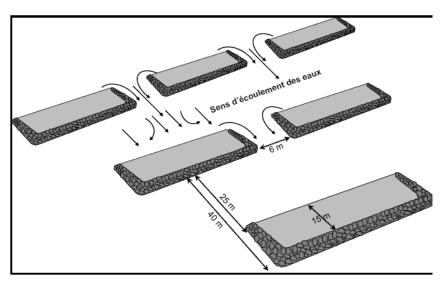
Une disposition de banquettes originale mais... efficace

Village de Dargué, Région de Maradi



7 septembre 2016 / Note d'information GDT

Rédaction : Mohamed Bello, Idrissa Abdoulrazak (CRA Maradi), Yayé Zakey, Patrick Delmas (RECA)



Si l'on se réfère au « Recueil de fiches techniques en gestion des ressources naturelles et de productions agro-sylvopastorales¹ », il existe deux types de banquettes : banquette agricole sur glacis 80 m avec (longueur écartement de 25 m entre deux lignes de banquettes) et la banquette agro-sylvo-pastorale sur plateau érodé (longueur 100 m avec un écartement 40 à 45 m entre deux lignes de banquettes).

La banquette se compose d'un bourrelet à l'aval et d'un fossé à l'amont dans lequel sont implantées des espèces végétales (arbustives et/ou herbacées).



Un aménagement en banquette sur le territoire du village de Dargé (commune de Chadakori / Région de Maradi).

Les banquettes sur cette photo satellite ne respectent pas ces normes techniques.

La distance moyenne entre deux rangées de banquette est de 14 m. Les banquettes « se touchent » et il n'existe pas d'impluvium ou il est réduit à la surface de la banquette.

Que faut-il en penser ? Quels sont les résultats obtenus ?

¹ Ministère du Développement Agricole / Programme d'Actions Communautaires

Les photos ci-dessous montrent la situation de ces banquettes le 6 septembre 2016. Le terrain est entièrement recouvert de végétation à presque 100%. Seul le fossé des banquettes demeure sans végétation car l'eau peut y stagner sur une assez longue période.



Photo1 : au premier plan fossé et bourrelet d'une banquette.



Photo2 : la surface d'une banquette entièrement colonisée par une herbe.



Cet aménagement en banquettes a été réalisé en 2011 par les services de l'Etat selon les renseignements donnés par le comité de gestion des terres récupérées de Dargué. La surface en banquettes couvre 21 hectares. La première année, le site n'a pas été protégé mais depuis 2012 il fait l'objet d'une mise en défens et d'une gestion par le comité.

Ces banquettes ont été réalisées sur un terrain particulier, transformé en saison des pluies en zone légèrement marécageuse.

Photo satellite du site avant aménagement (2006) ; en rouge la zone aménagée avec les banquettes

Les banquettes ont été plantées avec <u>des arbres sur deux lignes</u> : une 1^{ère} ligne en amont du fossé et une seconde ligne entre le fossé et le bourrelet. Sur chaque ligne la distance entre les arbres devait être de 4 m. Les banquettes ont été plantées avec au moins 3 espèces différentes d'arbres : *Acacia senegalensis* (gommier ou akora), *Acacia nilotica* (bagaroua) et *Piliostigma reticulatum* (kalgo).



Photo4 : *Acacia nilotica* plantés en 2011 (5 ans) avec les membres du comité de gestion



Photo5 : Kalgo en amont du fossé et gommier le long du bourrelet

L'Acacia nilotica est l'espèce dominante sur le terroir villageois. Il est donc parfaitement adapté et sa plantation sur un sol mal drainé est parfaitement judicieuse. Sa croissance, plus rapide que les autres espèces, indique la justesse de ce choix. Le choix de mettre également du kalgo sur ce type de sol est aussi logique.

Pour finir ces deux photos ont été prises au même endroit, la première en regardant l'aménagement, la seconde en regardant la partie non aménagée juste en amont. Un changement majeur de paysage.





Quelques observations:

- La réussite de cet aménagement pour la récupération et la végétalisation de terres a été possible grâce au <u>remarquable travail du comité de gestion</u> dont s'est doté le village de Dargué.
- Aujourd'hui, ce comité de gestion assure la protection et la gestion de plus de 600 ha récupérés, plantés en arbres et en herbacées. Les retombées économiques d'une telle superficie aménagée encouragent une mobilisation forte de la population et du comité. Cela n'aurait sans doute pas été le cas pour les seuls 21 ha de cet aménagement en banquettes.
- Le choix des espèces plantées a été judicieux. Il a porté sur des espèces adaptées car se trouvant naturellement sur le terroir du village et a tenu compte de la nature du terrain aménagé. Il semble toujours souhaitable de planter plusieurs espèces.
- La densité d'arbres (2 lignes de plantation et une distance de 4 m entre chaque arbre) fait que, malgré une mortalité importante en première année, le nombre d'arbre restant est significatif pour la surface récupérée. Là également cela parait un choix judicieux.
- Enfin, si la disposition des banquettes n'est pas « académique » cela semble une option « gagnante ». Bravo aux personnes qui ont imaginé et réalisé cela et qui ont donc eu la capacité de s'adapter au terrain. Les techniques d'aménagement sont connues par tous mais le plus important reste l'adaptation au terrain à récupérer.